

SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT (Fondamentaux et méthodes)

Durée : 35h sur 5 jours | Formacode : 42866

Cette formation permet de répondre aux obligations de l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper de l'organisation de la prévention des risques professionnels (loi du 20 juillet 2011). Les stagiaires seront ainsi en mesure de maîtriser le cadre de leurs missions, d'évaluer les besoins de l'entreprise en matière de prévention et sauront mettre en place la démarche de prévention.

Public visé :

- + Salarié désigné compétent

Prérequis :

- + Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs pédagogiques :

- + Acquérir les fondamentaux en santé sécurité au travail
- + Acquérir les outils nécessaires à la réalisation de ses missions en santé sécurité au travail

Contenu de la formation :

- + Responsabilité civile et pénale de l'employeur.
 - Enjeux et valeurs de la prévention des risques professionnels.
 - Acteurs de la prévention des risques professionnels et organisation santé sécurité de l'entreprise
 - Principes généraux de prévention, plan d'actions et programme annuel de prévention, principales obligations (suivi médical des salariés, formation en santé sécurité, aménagement des lieux de travail et équipements de travail, incendie et secours, vérifications périodiques, entreprises extérieures)
- + Accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle :
 - Définition, statistiques, gestion, tarification et réparation
 - Mécanisme de l'accident et de la maladie : notions de danger, risque et dommage, méthodologies d'analyse (arbre des causes et méthodes alternatives)

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'État
Document actualisé le 19/07/22



- + **Évaluation des risques professionnels et document unique :**
 - Obligations réglementaires relatives, sanctions, cas de jurisprudence, les différentes étapes d'une démarche d'évaluation des risques professionnels (points de vigilance et facteurs de réussite)
- + **Le risque de TMS :**
 - Importance du risque de TMS, fonctionnement du corps humain, atteintes à la santé liées aux postures de travail et aux manutentions manuelles
 - Repérer les situations de travail à risque de TMS, évaluer le risque et proposer des améliorations
 - Principes des gestes et postures
- + **Les Risques Psychosociaux :**
 - Définition, causes et conséquences, évaluer les risques psychosociaux, mettre en place des mesures de prévention, repérer et aborder un salarié en situation de souffrance

Organisation de la formation :

Équipe pédagogique :

- + Formatrice IPRP et médiatrice du travail

Moyens pédagogiques et techniques :

- + Documents supports de formation projetés
- + Exposés théoriques
- + Etudes de cas concrets
- + Paperboard
- + Remise de documents supports à la suite de la formation
- + Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- + Feuilles de présence
- + Questions orales ou écrites (QCM)
- + Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
- + Remise d'une attestation de formation
- + Évaluation de satisfaction ou évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- + Évaluation des effets de la formation 3 mois après

Accessibilité aux personnes handicapées :

- + Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- + Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous.

Les + AméRel Pro :

- + Formation personnalisée

Effectif : 4 à 10 personnes

Tarif inter : 1925 €
(1^{er} août 2022)

Tarif intra : nous consulter

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'État
Document actualisé le 19/07/22

